

Paris, le 12/02/2015

Assemblée Générale Mixte

Approbation des comptes annuels et consolidés, affectation du résultat

L'assemblée générale mixte réunie le 12 février 2015, sous la présidence de Monsieur Daniel Derichebourg, a approuvé sans modification les comptes annuels et consolidés de l'exercice clos le 30 septembre 2014, revêtus des attestations des commissaires aux comptes, publiés dans le rapport financier annuel prévu par l'article L.451-1-2 du Code Monétaire et Financier, lui-même inclus dans le Document de Référence 2013-2014 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 12 décembre 2014 sous le numéro D.14-1122, et également disponible sur le site internet de la société (www.derichebourg.com). Elle a approuvé à la majorité requise chacune des résolutions proposées qui avaient été préalablement agréées par le conseil d'administration.

Code ISIN : FR 0000053381 - DBG